

EXCLUSIVITÉ PARTENARIAT PRÊT À TAUX ZÉRO⁽¹⁾ « AIDES IMMO CSF »

POUR UN BIEN IMMOBILIER NEUF OU ANCIEN

Nous vous accompagnons dans votre projet immobilier.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

Rendez-vous sur **CSF.FR**

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

Le PTZ AIDES IMMO CSF est soumis à conditions, rendez-vous en AGENCE

*Exemple pour un Prêt immobilier complémentaire de 10 000€ vous remboursez 72 mensualités de 140,34€ dont assurance et hors Fonds Mutuel de Garantie (FMG). Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,66% FMG et assurance inclus (taux débiteur fixe : 0%). Montant total dû par l'emprunteur : 10 204,40€. Coût total du crédit : 204,40€ dont 100€ de participation au fonds mutuel de garantie et coût mensuel par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire de 1,45€. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,34%.

(1) Dans le cadre des accords de partenariat avec le CSF, CRÉSERFI, sa société de financement (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur La Banque Ediel (SNC au capital de 124 483 590 € - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex - RCS Toulouse B 306 920 109 - Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 036 333 (www.oriass.fr), vous proposent le prêt à taux zéro « Aides Immo CSF » d'un montant unique de 10 000 € sur 72 mois à 0% taux débiteur fixe. Cette offre est réservée aux agents des établissements partenaires du CSF, adhérents cotisants du CSF après étude de votre situation financière et acceptation définitive du prêteur Banque EDEL. Ce prêt immobilier complémentaire est destiné à participer au financement de l'acquisition d'un bien immobilier, dans le neuf ou dans l'ancien avec ou sans travaux, sous réserve de la réalisation du ou des prêts immobiliers avec intérêts, d'un montant minimum de 60 000 € par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Ce prêt immobilier complémentaire est bonifié par l'Association CSF. Offre valable du 15/10/2019 au 31/12/2019.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : LCL : SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - Siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr) ; Crédit du Nord : SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - Siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr) ; Société Générale : SA au capital de 1 009 897 173,75 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.oriass.fr) ; CIC : SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.oriass.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le contrat CSF Assurance Emprunteurs n° V. 9764 est distribué par CRÉSERFI, géré par CSF Assurances : SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 450 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr) et souscrit par le Crédit Social des Fonctionnaires auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine : SA au capital de 169 036 086,38 € - Siège social : 7 rue Belgrand - 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances. Offre soumise à conditions à disposition auprès d'un conseiller.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle. Et pour plus d'avantages, optez pour le service C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).